



LES PARTICULARITÉS COMPTABLES EN CSE

Objectifs

Le comité social et économique (CSE) remplace les représentants du personnel. Il doit être mis en place dans toutes les entités de droit privé d'au moins 11 salariés, quelles que soient leur forme juridique et leur activité (société commerciale, association, ...). La tenue de la comptabilité est une obligation au sein des CSE, quelle que soit la taille de l'entreprise.

Cette formation aborde de manière détaillée le vocabulaire, les notions et les règles de tout système de comptabilité des Comités Sociales Économiques.

- ◆ Maîtriser les mécanismes fondamentaux en CSE
- ◆ Appréhender les particularités comptables du CSE
- ◆ Comprendre le vocabulaire

Programme

Les moyens du CSE

- ◆ Les ressources du CSE
- ◆ Les budgets du CSE (du calcul à la répartition)
- ◆ La gestion du patrimoine du CSE
- ◆ Le contrôle interne du CSE

Les obligations comptables, fiscales et sociales du CSE

- ◆ Les particularités comptables du CSE
- ◆ Les particularités sociales du CSE
- ◆ Les particularités fiscales du CSE
- ◆ Cas pratique

Revue du vocabulaire

- ◆ Distinction AEP-ASC
- ◆ La confusion de budget
- ◆ L'arrêté des comptes dans le CSE
- ◆ La collecte des documents indispensables à l'élaboration du rapport de gestion
- ◆ Les leviers de gestion prévisionnelle du CSE
- ◆ L'approbation des comptes annuels
- ◆ Les compilations des comptes annuels
- ◆ Les conventions avec ses membres
- ◆ Le traitement de la mise à disposition, du don et du bénévolat
- ◆ La gestion des activités du CSE

Date (s) : 9-10 février 2021

Lieu : URIOPSS IDF

Durée : 2 jours (14 heures)

Tarif adhérents : 620 €

Public, prérequis et modalités d'accès à la formation :

- ◆ Toute personne qui désire s'initier à la comptabilité des CE /CSE établissements et comprendre le langage des spécialistes
- ◆ Aucun prérequis
- ◆ Se munir d'une calculatrice de poche
- ◆ Pour les personnes en situation de handicap, l'Uriopss IDF a la possibilité d'adapter, dans la mesure du possible, les conditions d'accueil ainsi que le contenu de la formation en fonction du handicap
- ◆ La formation se tient à partir de 3 participants inscrits, avec une capacité maximum de 15 participants

Méthodes pédagogiques :

- ◆ Exposé
- ◆ Documentation écrite remise aux participants
- ◆ Évaluation des acquis en cours de formation par des études de cas

Intervenant :

Damien SANTIONI : Formateur en comptabilité et collaborateur de l'URIOPSS IDF

Évaluation et attestation :

- ◆ Évaluation de la satisfaction de l'action de formation par la remise d'un questionnaire d'évaluation en fin de formation
- ◆ Délivrance d'une attestation de fin de formation

Cette formation est également réalisable en intra, dans vos locaux.